

Bulletin d'information de Pluduno



Félicitations et bravo à l'équipe de l'art floral de Pluduno!



La ronde des soupes



CONNAISSEZ-VOUS VOS AGENTS ?



Nouveau visage à la mairie

Voici Delphine MARCHAIS, secrétaire, qui a rejoint l'équipe administrative de la mairie depuis le 4 septembre.



Pluduno Express

Nous vous présentons Régis POILVET, un pludunéen, qui distribue désormais votre bulletin municipal.





Etant aux affaires scolaires et périscolaires de votre commune, je ne conçois pas commencer l'édito de votre bulletin communal sans évoquer l'évènement qui nous remplit d'émotions et nous bouleverse tous :

Comme vous l'avez entendu par voie de presse, Dominique Bernard, professeur de lettres du lycée public d'Arras a été assassiné et trois autres membres de la communauté éducative ont été blessés dans leur établissement. Cet évènement survient et réactive la douleur et l'incompréhension d'il y a trois ans pour de mêmes faits sur Samuel Paty.

Pour information, le plan Vigipirate a été réhaussé dans nos écoles et lieux d'encadrements périscolaires.

Que se passe-t-il dans nos écoles Ste Jeanne d'Arc et Magellan cette année?

Le 18 septembre, la marche gourmande a eu un franc succès comme les années précédentes grâce à l'investissement des instituteurs, parents, bénévoles... Mme Hendrix et son équipe dynamique ont axé le thème de l'année sur les Jeux Olympiques. En ce début d'année, les activités sont en relation avec le rugby. Beaucoup d'autres activités sont prévues pour faire grandir les enfants dans le respect et la tolérance.

Côté Ecole Magellan, M. Paris revient de l'île de Batz (classe transplantée). Tous les élèves sauf les maternelles ont rempli leur petite tête de souvenirs avec la météo estivale!

Le vide grenier de novembre n'a pas été programmé cette année. Les activités comme la voile sont toujours d'actualité. Bonne année scolaire à tous!

De son côté, le service restauration travaille toujours les menus en collaboration avec les directeurs d'école, des parents des écoles respectives et des élus (vous êtes les bienvenus à ces trois réunions annuelles).

Les aliments sont principalement locaux, bio. Ils sont préparés « maison ».

L'accueil périscolaire est ouvert dès 7H45 le matin pour une fermeture à 18H45.

L'aide aux devoirs est assurée par des bénévoles les lundis soir et les jeudis, Merci à eux!

Si le monde est compliqué en ce moment, il y a toujours une raison de sourire!

*Isabelle JOUFFE
Adjointe en charge des affaires scolaires
et périscolaires*

Mairie

8 place Abbé Oléron
22 130 PLUDUNO

 **02.96.84.13.79**

 **02.76.01.31.12**

 **contact@pluduno.fr**

 **www.pluduno.fr**

**Astreinte : 06.45.97.17.64
(urgence uniquement)**

Heures d'ouverture :

**Lundi, Mardi, Mercredi,
Vendredi :**

de 8h45 à 12h15
et de 13h30 à 17h

Samedi :

de 9h à 12h sauf août

Jeudi :

fermée toute la journée.

Imprimeur gérant :

Maxime LEBORGNE

Equipe de rédaction :

Delphine MARCHAIS, Nicole VILLER, Philippe

PLARD, Magalie TEILLET, Alix CHOLLET,

Aurélié DUPAS, Daniel LÉVÉQUE

Distribution :

Régis POILVET

CONSEIL MUNICIPAL DU 1 JUIN 2023

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Vincent PERROQUIN, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusées : Angélique LE VERGE (ayant donné pouvoir à Isabelle JOUFFE) et Isabelle GUILBAUD (ayant donné pouvoir à Nicole VILLER)

Secrétaire de séance : Vincent PERROQUIN

Le procès-verbal de la séance du 4 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

CONSTRUCTION CUISINE CENTRALE-RESTAURANT- SCOLAIRE ET SALLE DE MOTRICITE A L'ECOLE MAGELLAN – BRANCHEMENT GAZ

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir l'offre de GRDF pour les travaux de raccordement au gaz de la future cuisine centrale-restaurant scolaire pour un montant de 385,14 € € H.T. (462,17 € TTC)

CONSTRUCTION CUISINE CENTRALE-RESTAURANT SCOLAIRE - DEPLACEMENT ET DEPOSE/REPOSE FOYERS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE le projet :

ECLAIRAGE PUBLIC DEPLACEMENT FOYER FP0350 ET DEPOSE-REPOSE FOYER RUE AUGUSTE PAVIE

CONSTRUCTION CUISINE CENTRALE-RESTAURANT SCOLAIRE ET SALLE DE MOTRICITE A L'ECOLE MAGELLAN – MOBILIER RESTAURANT SCOLAIRE

Après étude des devis reçus, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir l'offre de MANUTAN Collectivités pour le mobilier du futur restaurant scolaire pour un montant de 14 457,10 € H.T. (17 348,52 € TTC)

CONSTRUCTION CUISINE CENTRALE-RESTAURANT SCOLAIRE ET SALLE DE MOTRICITE A L'ECOLE MAGELLAN – ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE

Après en avoir délibéré, à la majorité (10 voix pour), le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir l'offre de GROUPAMA pour la souscription d'une assurance dommage ouvrage pour la construction de la cuisine centrale et du restaurant scolaire pour un montant de 12 930,07 € H.T. (14 099,68 € TTC)

LOTISSEMENT DU CLOS DE LA GUERANDE – RACCORDEMENT EAU POTABLE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir l'offre de SAUR France pour les travaux de raccordement à l'eau potable du lotissement du Clos de la Guérande pour un montant de 3 316,15 € € H.T. (3 979,38 € TTC)

CONSTRUCTION SILOS DE STOCKAGE DE DECHETS VERTS

Après étude des devis reçus, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise OLERON de Pluduno pour la construction de 3 silos de stockage de déchets verts pour un montant de 13 189,00 € H.T. (15 826,80 € TTC)

- DECIDE de faire une demande d'aide financière auprès de Dinan Agglomération dans le cadre du Défi Val Vert

TRAVAUX PARATONNERRE DE L'EGLISE

Après étude des devis reçus, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise BODET de Tréméntines (49) pour le remplacement du parafoudre de type 2 de l'Eglise pour un montant de 1 693,60 € H.T. (2 032,32 € TTC)

ACQUISITION TERRAIN POUR FUTURE PLAINE DE JEUX – FAMILLE VANDERVORST

Monsieur le Maire rappelle le projet de plaine de jeux à proximité du site complexe sportif/salles polyvalentes et les négociations avec les propriétaires de la parcelle cadastrée section ZM n° 16 pour l'acquisition d'une partie de ce terrain.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section ZM n° 16, située rue du Bois Es Fenés, appartenant à la famille VANDERVORST, au prix total de 8,50 euros le m2, hors frais de Notaire

Et dit que les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par la Commune.

RETROCESSION DE VOIRIE « LE JANNAY » – BRIARD ANDRE

Monsieur le Maire fait part de la demande d'André BRIARD souhaitant acquérir une partie d'une voie communale située au lieu-dit « Le Jannay » et longeant sa propriété.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, conformément à l'Article L.141-3 du Code de la voirie routière,

le Conseil Municipal :

- DECIDE la désaffectation et le déclassement du domaine public dans le domaine privé communal de cette parcelle, nouvellement cadastrée section ZN n° 550, d'une superficie de 63 m2

- DECIDE ensuite de la rétrocéder à Monsieur André BRIARD au prix d'UN euro le m2.

Les frais de bornage et d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

ACQUISITION PARCELLE ZN N° 529 « LA VILLE VARET » – ROBERT JEAN-MICHEL

Monsieur le Maire informe que, par délibération du 19 janvier 2017, le Conseil Municipal avait décidé d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section ZN n° 56 au lieu-dit « La Ville Varet » pour l'aménagement d'un chemin piétonnier et de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour négocier le prix de vente.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'acquérir auprès de Monsieur Jean-Michel

ROBERT la parcelle nouvellement cadastrée section ZN n° 529 pour un montant total de 1 000 euros, hors frais de notaire.
Les frais de bornage et d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE – CREDIT AGRICOLE

Afin de financer les besoins de trésorerie notamment dans l'attente des ventes des lots du lotissement du Clos de la Guérande, Loïc REVEL, Adjoint chargé des finances, informe que plusieurs établissements bancaires ont été sollicités pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie à hauteur de 600 000 €.

Après étude des offres reçues, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DONNE SON ACCORD pour l'ouverture d'une ligne court terme auprès du Crédit Agricole pour un montant de 600 000 € aux conditions suivantes :
- Durée : 24 mois
- Taux : Euribor 3 mois moyenné non flooré à 0 + marge de 0,75 %
(Index avril 2023 = 3,167 % soit un taux de 3,917 %)
- Frais de dossier : 0,183 % du montant de la ligne soit 1 100 euros
- Calcul des intérêts débiteurs quotidiennement selon utilisation

- Pas de commission de non-utilisation

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE d'augmenter les tarifs de l'accueil périscolaire, à compter de la rentrée scolaire 2023-2024, de 4 % par rapport à l'année en cours, à savoir :

	Commune	Hors Commune
MATIN :		
Arrivée avant 8h00	1,68 €	2,03 €
Arrivée après 8h00	0,98 €	1,14 €
SOIR :		
Départ avant 17h30	2,00 €	2,36 €
Départ entre 17h30 et 18h15	2,57 €	3,03 €
Départ après 18h15	2,62 €	3,17 €
Présence Occasionnelle :		
Arrivée avant 8h00	3,83 €	4,61 €
Arrivée après 8h00	2,57 €	3,05 €
Départ avant 17h30	2,57 €	3,05 €
Départ après 17h30	3,86 €	4,61 €

Dégressivité selon le nombre d'enfants (pourcentage de réduction appliqué sur le total dû par la famille) :

- Pour 2 enfants : - 30 %
- Pour 3 enfants et plus : - 40 %

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE d'augmenter les tarifs du restaurant scolaire, à compter de la rentrée scolaire 2023-2024, de 4 % par rapport à l'année en cours, à savoir :

- Repas enfant de la commune : 3,23 €
- Repas enfant hors commune : 3,85 €
- Repas agent communal : 3.85 €
- Repas adulte : 6,46 €
- Repas adulte occasionnel : 7,43 €

DINAN AGGLOMERATION RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de PRENDRE ACTE du rapport d'activités 2021 de Dinan Agglomération joint à la présente délibération.

TIRAGE AU SORT DE LA LISTE PREPARATOIRE DES JURES D'ASSISES ANNEE 2024

Conformément à la loi n° 78-788 du 28 juillet 1978 portant modification des articles 256 et suivants du Code de Procédure Pénale,

Monsieur le Maire a procédé au tirage au sort sur la liste électorale de six personnes appelées à constituer

la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés de la Cour d'Assises des Côtes d'Armor pour l'année 2024. Ce tirage au sort a donné les résultats suivants :

- PHILIPPE Lukas Manuel Arthur
Né le 19 décembre 1998 à Rennes (35) - Domicilié à PLUDUNO, 5 impasse Bas Bourg
- GUEHENNEUC Stéphane Charles Gilles
Né le 19 août 1971 à Dinan (22) à - Domicilié à PLUDUNO, 47 les Villes Briend
- RAGUENES Louis François Paul
Né le 20 octobre 1995 à Saint-Malo (35) - Domicilié à PLUDUNO, 3 Allée de la Ville Pèlerin
- DELAMARRE Nathalie Maryse Simone, épouse FLAGEUL
Née le 28 juin 1969 à Dinan (22) - Domiciliée à PLUDUNO, 2 rue du Stade
- BALAN Yves Célestin
Né le 25 juin 1938 à Bourseul (22) - Domicilié à PLUDUNO, 4 la Millière
- GAUTIER Ingrid Laëtitia Marie-Françoise, épouse LAISNÉ
Née le 25 mai 1973 à Rennes (35) - Domiciliée à PLUDUNO, 5 le Violay.

SOLLICITATION DU FONDS DE CONCOURS DE DINAN AGGLOMERATION DANS LE CADRE DU DEFI VAL VERT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- APPROUVE le règlement du défi Val-Vert relatif à l'attribution de fonds de concours par Dinan Agglomération,
- APPROUVE la réalisation du projet de construction de silos de stockage de déchets verts
- DECIDE DE demander un fonds de concours à Dinan Agglomération en vue de participer au financement de ce projet à hauteur de 6 594 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2023

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Magalie TEILLET, Angélique LE VERGE, Isabelle GUILBAUD, Vincent PERROQUIN, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Nicole VILLER (ayant donné pouvoir à Philippe PLARD), Vincent CHESNAIS (ayant donné pouvoir à Maxime LEBORGNE) et Alix CHOLLET (ayant donné pouvoir à Daniel LEVEQUE)

Secrétaire de séance : Aurélie LEMARCHAND

Le procès-verbal de la séance du 4 mai 2023 est adopté à l'unanimité

ACQUISITION PANNEAUX DE SIGNALISATION RUE DE LA SCIERIE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise 4S Signalisation pour des panneaux de signalisation pour la rue de la Scierie et des panneaux Cédez le passage Place Abbé Oléron et Impasse du gros Chêne pour un montant total de 782,52 € H.T. (939,02 € TTC)

ACQUISITION ILLUMINATIONS DE NOEL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise DECOLUM de Tronville en Barrois (55) pour l'acquisition de nouvelles illuminations de Noël un montant de 1 129,00 € H.T. (1 354,80 € TTC)

ABATTAGE DE SAPINS AU « TERTRE CHOLET »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise Jean-François DENOUIL d'Hénanbihen pour l'abattage de sapins au lieu-dit « Le Tertre Cholet » pour un montant de 1 240,00 € H.T. (1 488,00 € TTC)

TRAVAUX TRAITEMENT HUMIDITE SALLE POLYVALENTE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise BATIMENT TRAITEMENTS SPECIAUX (B.T.S.) de Châteaugiron pour des travaux de traitement de l'humidité de la salle polyvalente pour un montant de 7 615,00 € H.T. (9 138,00 € TTC)

REPARTITION CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE MAGELLAN – PARTICIPATION DES COMMUNES POUR LES ELEVES DE LA CLASSE ULIS ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE de demander aux Communes de résidence des élèves de la classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) une participation aux frais de fonctionnement, pour l'année scolaire 2022-2023, de :

- 660 euros par élève participant à l'activité voile
- 610 euros par élève participant à l'activité piscine
- 580 euros par élève ne participant pas à ces activités

TRANSFERT DE CHARGES ENTRE BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET CCAS - CONFECTION REPAS DES AINES

Le Conseil Municipal DONNE SON ACCORD pour le remboursement des frais engagés liés à cette prestation par le budget CCAS sur le budget principal communal

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal PROPOSE que soient nommés membres de la commission de contrôle des listes électorales les conseillers municipaux suivants : -

- Daniel LEVEQUE (titulaire)
- Aurélie DUPAS (suppléante)
- Michel VACHER (suppléant)

MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LA COMMUNE – FORME ELECTRONIQUE

Le Conseil Municipal DECIDE d'appliquer, à compter de ce jour, le principe de la publicité des actes réglementaires et décisions de la commune ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sous forme ELECTRONIQUE sur le site internet.

RESEAU DE CHALEUR URBAIN SUR LES COMMUNES DE DINAN, QUEVERT ET TADEN – TRANSFERT DE COMPETENCES A DINAN AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE :

- D'approuver le transfert au profit de Dinan Agglomération de la compétence « création, classement et exploitation de réseaux public de chaleur ou de froid » exercée par la commune à compter du 1er octobre 2023 pour tout réseau répondant aux critères suivants:

PROGRAMME FONDS VERT RENOVATION DE LANTERNES

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE le projet d'éclairage public RENOVATION EP (7 LANTERNES) - FONDS VERT, présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor, pour un montant estimatif de 7 128,00 € TTC (coût total des travaux majoré de 8% des frais de maîtrise d'ingénierie)

SDE22 - ALERTE ECOWATT – COUPURE ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal DECIDE que l'ensemble de l'éclairage public de la commune sera éteint en cas d'alerte ECOWATT.

INSTALLATION CLASSEE ETABLISSEMENTS HOUÉE -LANDEBIA

Après avoir pris connaissance de l'arrêté préfectoral portant ouverture de consultation et du dossier de l'Installation Classée de la société Etablissements HOUÉE SAS située à LANDEBIA, 23 rue de la Gare, concernant la régularisation de ses installations de travail du bois pour la fabrication d'emballages légers et de stockage des produits bruts et finis,

Après avoir été informés que les communes de Landébia, Pluduno, Pléven et Plédéliac sont consultés pour avis,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal EMET UN AVIS FAVORABLE à ce dossier.



Un service pour les uns, un emploi pour les autres !

Horizon Emploi est une association de l'Economie Sociale et Solidaire du pays de Dinan depuis 35 ans.

Engagée dans l'emploi local et l'insertion par l'activité économique, elle se charge de trouver les personnes compétentes pour répondre aux besoins des particuliers, des professionnels et des collectivités.

Vous êtes demandeur d'emploi

➤ **Vous recherchez un emploi**
Après étude de votre situation, l'association vous propose des missions de travail :
Domaines d'intervention :
- Services à la personne
- Services aux collectivités...

➤ **Vous avez besoin d'aide**
L'association vous accompagne dans vos démarches :
• Accompagnement professionnel
• Accompagnement social

Vous êtes un particulier, une collectivité, une entreprise...

➤ **Vous avez besoin d'une aide, d'un service :**
- Tâches ménagères
- Entretien du jardin...
- Manutention, peinture...

Horizon Emploi est l'employeur et se charge des démarches administratives. Un simple appel suffit. Intervention possible même de courte durée sans engagement.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter

- Horizon Emploi – 1, rue Saint Malo 22100 DINAN - 02 96 39 07 07
- Permanence le mardi matin – 10 place de la gare 22130 PLANCOET- 02 96 84 03 29

Site web: www.elorys.bzh
Mail: contact@horizonemploi.bzh



La campagne d'hiver débutera le 23 novembre, pour se terminer le 7 mars 2024, à raison d'une distribution par semaine de 9h00 à 11h15.

Les inscriptions pour cette nouvelle saison débuteront le 2 novembre, une matinée sera entièrement consacrée à cette démarche le 9 novembre.

Centre de Matignon
Rue du Chemin vert
02 96 80 52 91

Le tri sélectif



Des questions ?
02 96 87 72 72
dechets@dinan-agglomeration.fr
Un doute sur le tri ?
www.consignesdetri.fr
ou sur l'application guide du tri



Localiser les colonnes les plus proches :

www.dinan-agglomeration.fr

→ Ne pas laver les emballages et ne pas les imbriquer
→ Seuls les emballages se trient, pas les objets



LES ECOLES

ECOLE MAGELLAN

Après la tempête de mercredi, la surprise fut grande d'une si belle journée de voile. Les élèves de CM2 ont pu faire part de leur expérience de l'an passé aux novices de CM1 qui ont été de fiers marins !

Avec Dorian, responsable du centre, les hobbies 14 ont filé à bonne allure et les élèves de Pluduno ont appris rapidement les manœuvres. Une belle entame d'année scolaire pour mieux préparer la prochaine étape : la classe mer sur l'île de Batz en octobre.



Voyage sur l'île de Batz

Durant quatre jours, du 10 au 13 octobre, les élèves des quatre classes élémentaires de l'école Magellan ont fait le voyage jusqu'à l'île de Batz. Du CP au CM2, 97 enfants ont pu participer à de nombreuses activités de découverte du milieu marin et de la culture bretonne. Dans un centre tourné vers la mer, en face de Roscoff, des animateurs-nature ont partagé leur connaissance de cet environnement insulaire au travers de rallyes d'orientation, de pêches à pied ou de la réalisation d'aquarium marin. Aussi pendant trois nuits, les enfants ont appris à vivre en commun, encadrés par cinq enseignant(e)s et neuf parents bénévoles. Lors des soirées, il a été proposé un grand loto et une veillée chant autour de la guitare de Samuel.

Ce fut un merveilleux voyage dont nous rapportons de nombreux souvenirs, autant que de coquillages. Celui-ci a été possible grâce à la participation importante de l'APE et une subvention du conseil régional.



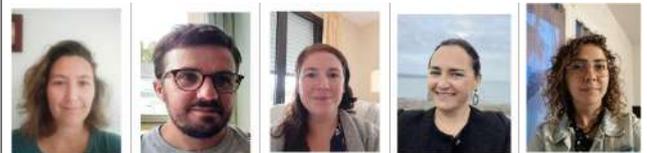
APE Ecole Magellan

L'assemblée générale de l'Association des Parents d'Élèves s'est déroulée le jeudi 21 Septembre. Étaient présents parents et enseignants. Le bilan de l'année est très positif tant sur les actions menées comme la Zumba party, le week-end théâtre, le carnaval et les ventes à emporter que sur les bénéfices.

La première manifestation a eu lieu le dimanche 1^{er} Octobre à l'occasion de « La ronde des soupes ». 16 soupes à déguster dont celle de l'école aux saveurs espagnoles : un gaspacho bien apprécié avec cette chaleur. Nous tenions le salon de thé avec l'école Sainte Jeanne d'Arc. La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

L'APE a déjà plein de projets en ce début d'année : opération jus de pomme (nouveau), une vente de chocolats de Noël et les photos de classe en Novembre. Le 22 décembre sera organisé un spectacle pour les élèves de maternelle ainsi qu'une distribution de chocolats. Nous espérons que le Père Noël viendra en personne gâter tous les enfants !

Nous en profitons pour vous présenter les différents membres :



ARNOLD Pauline (classe de PS et GS)	PERREE Julien (classe de CP et CM1)	COSTARD Hélène (classe de GS)	DEPARTOUT Laëtitia (classe de GS et CM2)	EMROT Magalie (classe de MS et CE1)
Co -Secrétaires			Co-Trésorières	



**ROUXEL
Armelle**
(classe de MS,
CE2 et CM2)

**KERMEUR
LE CALVEZ**
Lucie
(classe de GS et
CM1)

Co présidentes

ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Une rentrée sportive

Tous les élèves ont retrouvé leurs camarades pour une nouvelle année scolaire sous le signe des JO. Cette année sera rythmée à travers les valeurs des JO : partage, solidarité, persévérance, plaisir, participation. Le vendredi 22 septembre, l'année sportive a débuté par un temps jeux collectifs par tous les élèves de l'école. A cette occasion, petits et grands sous les couleurs des anneaux ont partagé un moment sportif et convivial.



Balle Ovale

Les élèves de CE et CM ont participé à des séances d'initiation à la balle ovale. L'occasion pour eux de faire comme les pro et de goûter aux joies du rugby. Pour clôturer ces séances, les élèves de CM vont participer à une grande rencontre balle ovale à Plérin avec les écoles du département.



Apprendre ses couleurs en s'amusant

La classe de PS/MS a rythmé ses apprentissages autour du thème des couleurs. Chaque vendredi, les élèves et leur maîtresse sont venus à l'école vêtus de la couleur de la semaine.

A.P.E.L Ecole Sainte Jeanne d'Arc

Ce début d'année scolaire a été rythmé par de belles manifestations : le 24 septembre, la Marche Gourmande, durant laquelle 430 participants ont arpenté la campagne pludunonéenne sous un franc soleil. L'équipe enseignante et les parents d'élèves ont oeuvré pour la réussite de cette journée dans la joie et la bonne humeur.

Le 1er octobre, dans le jardin communal, les 2 écoles de Pluduno se sont associées pour tenir le stand « salon de thé » de la Ronde des Soupes, sur le thème des Jeux Olympiques.

La météo estivale a attiré habitants et visiteurs des communes alentour pour venir découvrir les soupes de diverses saveurs, préparées par les associations de la commune. En l'occurrence, l'école Ste Jeanne d'Arc a proposé un velouté de courges et navets au gingembre et orange.



VIE ASSOCIATIVE

CLUB DU BOIS-ES-FENES

Nous sommes partis, 53 personnes, le mercredi 13 septembre 2023 pour une journée promenade sous un beau soleil.

Le matin, direction Perros Guirec, embarquement pour la croisière des 7 Iles qui abritent la plus importante réserve d'oiseaux de mer du littoral français.

Déjeuner à Perros et après midi très agréable à la découverte de la Côte de Granit rose.

Très bonne convivialité lors de cette belle journée

Dates à retenir :

° **Jeudi 7 décembre 2023**, loto avec participation téléthon

° **Jeudi 21 décembre 2023** : bûche de Noël

° **Reprise le Jeudi 4 Janvier 2024.**

N'hésitez pas à nous rejoindre.



PLUDUN'FÊTE

En septembre c'est la rentrée et pour Pludun'fête aussi.

L'occasion pour nous d'établir un nouveau programme d'animations pour vous divertir et vous rassembler dans la convivialité et la bonne humeur.

Nous commencerons l'année par l'action « **rendez votre sapin** » le Dimanche 14 Janvier. Le but est de collecter vos sapins de Noël plutôt que de les apporter à la déchetterie. Cela sera l'occasion de se retrouver autour d'un vin chaud. Plus de détails sur l'heure du rendez-vous et le sort que nous réservons à vos vieux sapins très bientôt.

Nous souhaitons accueillir une **course de vélo** au printemps mais pas de date fixée à ce jour.

Enfin notez déjà dans vos agendas que le Dimanche 7 Juillet aura lieu un **interquartier** ! pour ceux qui ne connaissent pas, nous allons découper la commune en 4 équipes qui devront s'affronter autour de divers jeux. Un fois le découpage fait, des responsables de quartier viendront vous voir pour vous donner plus de détails et solliciter votre participation.

Cohésion, intégration, compétition et surtout convivialité et bonne humeur seront les maîtres-mots de cette belle journée mais pour cela nous avons besoin de vous.

Si vous souhaitez vous investir en tant que membre ou bénévole, vous pouvez nous contacter au 06-83-59-40-34 ou 06-76-94-11-55.



HERMINE DU GUEBRIAND SECTION GYMNASTIQUE

La rentrée scolaire a également sonné l'heure de la reprise sportive. Nous nous sommes d'abord retrouvées le mardi 3 septembre pour une petite randonnée jusqu'à l'étang du Guébriand, suivie d'un pique-nique offert aux participantes.

Les cours ont repris le mardi à 9h30 et le vendredi à 10h, avec notre animatrice Julie. Il est encore possible de s'inscrire mais seulement au cours du vendredi, celui du mardi est complet.

Pour tout renseignement : 06 45 55 48 25



LA FOURMILIERE

La fourmilière, c'est un collectif de parents qui propose de nombreuses activités à faire en famille. Elles ont lieu à la salle Chateaubriand de Pluduno.

Il y a tout d'abord les temps d'accueil enfants parents. Ils sont proposés tous les 1ers samedis et derniers mardis de chaque mois. Ils sont gratuits, ouverts à toutes les familles et sont animés par Aurélie BINA, Amandine MACE et Anaïs NOLLET.

Il y a ensuite les activités ponctuelles sur inscription : les massages parents-enfants, la danse portage, les happy ateliers, le yoga du rire, les bébés signes, la médiation animale, l'atelier du consentement, l'atelier sur les intelligences multiples, les premiers secours, la mosaïque à Lancieux, les sorties à la ferme de Créhen et les dimanches musique libre en famille.

La Fourmilière propose aussi des sessions régulières d'ateliers qui se déroulent une fois par mois : le yoga parents-enfants pour les 3-6 ans et le clown dès 5 ans.

Retrouvez l'intégralité du programme sur lafourmilliere22.com. Rejoignez nous aussi sur facebook : « Asso La fourmilière Pluduno »!



HERMINE DU GUEBRIAND SECTION BADMINTON

Une belle saison en perspective !

Le club de badminton s'est réuni dimanche 8 octobre 2023 pour une Assemblée Générale particulière ... Sous le soleil ! Eh oui, rien de tel pour un sport de salle que de sortir les couverts pour un pique-nique ! Qui plus est, accompagné de jeux : du badminton bien-sûr... et le palet notamment !



Toutes les informations sur notre **Facebook !**
Ou auprès de notre présidente Myriam au : 06-47-54-95-75



L'occasion de partager un moment très convivial comme tous les événements qui animeront cette saison. A vos agendas, le **tournoi loisir interclubs à Pluduno le dimanche 14 janvier** avec les jeunes le matin et adultes l'après-midi. A ceux qui hésitent encore : le club est toujours ouvert à de nouvelles adhésions. A chacun son créneau.

- Lundi 19h15-21h15 et Mercredi 19h30-21h30 pour les adultes ;
- Mercredi 16h45-18h15 tous les jeunes ;
- Vendredi 17h00-18h00 primaires, 18h00-19h30 collégiens/lycéens.

AMICALE BOULISTES

Cinquante et une personnes étaient présentes pour le repas de fin d'année, le 10 octobre 2023 au Chêne au loup à PLEDELIAC.

Lors de cette réunion festive, des lots ont été remis aux trois finalistes des huit concours mensuels effectués du mois de mars au mois d'octobre.
Lauréats : 1^{er} MORIN Jean-Claude – 2^{ème} PAITRY René – 3^{ème} RENOARD Guy



TENNIS CLUB « PLELAN LE PETIT-PLUDUNO »

L'assemblée générale du tennis de Plélan-le-Petit – Pluduno a eu lieu le 6 octobre 2023, le bureau est constitué :

Présidente : Nathalie Desprez

Vice-président : Didier Mullier

Trésorières : Anne Bréjon

Secrétaires : Céline Frémon et Tiphaine Yris

Cette année nous avons reconduit les cours adultes de tennis le samedi matin et les cours de tennis pour enfants le samedi après midi. Si vous êtes intéressés par ces cours vous pouvez m'appeler au 0633259519.

Actuellement nous avons environ 25 licenciés (enfants et adultes). Nous recherchons des joueurs désirant jouer en championnat départemental adulte.

BREVES



La fibre arrive... Préparons-nous !

Conférence publique sur l'arrivée de la fibre optique sur la commune :

cartographie, informations pratiques et techniques, conseils, échanges.

Venez vous renseigner
sur la fibre optique,
posez vos questions
lors de cette conférence

le vendredi 3 novembre à 20 H
en présence d'interlocuteurs spécialisés.

RECENSEMENT CITOYEN

Il est obligatoire pour tous les jeunes (garçons ou filles) **l'année de leurs 16 ans**, entre leur anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant. Une pièce d'identité et le livret de famille sont nécessaires à l'inscription.

Une fois cette dernière validée, une attestation est remise à l'adolescent. Sans cette attestation, il n'est pas possible de passer un concours ou examen d'Etat (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée...).



C'est pas Versailles ici !

L'Espace Conseil France Rénov' de Dinan Agglomération propose un service de conseils neutres et gratuits pour toutes les questions liées à la maîtrise de l'énergie (rénovation énergétique : isolation, énergies renouvelables, ventilation...)

Permanence téléphonique du lundi au vendredi :
De 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h
sauf le jeudi matin)

Au **02.96.87.42.44**

Ou par mail :

infoenergie@dinan-agglomeration.fr

DANGER



Des automobilistes prennent régulièrement la rue du Guébriant à contre-sens ! Sachez que des contrôles vont être effectués et que **vous risquez une amende de 135€ et 4 points de retrait.**



Gratuit !

A noter :
les prêts de livres à la médiathèque sont gratuits.

Espace potager à saisir

Des petites parcelles sont disponibles dans le lotissement Chateaubriant à titre gracieux. Les jardiniers intéressés peuvent s'adresser à la mairie.

Votre maison a-t-elle un numéro ?



Nous avons constaté que certaines habitations n'avaient pas leurs numéros posés soit sur la boîte aux lettres, sur un pilier ou sur le mur de la maison bien visible. Ce dernier est très important pour les services postaux ainsi que pour la distribution du bulletin municipal **et les secours** surtout que les noms ne figurent pas toujours sur la boîte aux lettres.

Il est très utile en cas de changement de propriétaire ou de locataire. Avoir un numéro implique également la modification de l'adresse postale (ex : 8 PL Abbé Oléron) auprès des services concernés.

Ces plaques ont été distribuées dans chaque habitation. Si toutefois ce n'était pas le cas, adressez-vous à la mairie

INFORMATIONS

Pratiques et communales

NUMÉROS UTILES

Atelier

Salle Polyvalente/Omnisports 02.96.84.31.83
Accueil périscolaire 02.96.84.08.78
 (7h15 - 8h45 & 16h30 - 18h45) 02.96.84.27.51
Médiathèque 02.21.61.00.15
Ecole publique Magellan 02.96.84.12.54

municipal



DÉCHETTERIE - Z.A de la route de Dinan
 22130 Plancoët - 02.96.80.29.72

Du 1er novembre au 31 Janvier

- Lundi de 9h à 12h.
- Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14 h à 17h.
- Jeudi de 14h à 17h

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS :

- Le 6 juillet :
 Claude BIENVENU, à l'âge de 80 ans.
 Le 13 août :
 Christianne FELIN, à l'âge de 80 ans.
 Le 23 août :
 Marie L'HOTELLIER veuve DEPAYS,
 à l'âge de 91 ans.
 Le 26 août :
 André PASTOL, à l'âge de 83 ans.
 Le 15 septembre :
 Eugène BALAN, à l'âge de 91 ans.
 Le 16 septembre :
 Marcel BELIARD, à l'âge de 84 ans.
 Le 17 septembre :
 Jacqueline BROUARD épouse PILARD,
 à l'âge de 75 ans.
 Le 18 septembre :
 Jeannine TROTEL veuve VIGHETTI,
 à l'âge de 97 ans.
 Le 20 septembre :
 Henri LEDE, à l'âge de 80 ans.
 Le 22 septembre :
 Marc BUZON, à l'âge de 62 ans.
 Le 2 octobre :
 Jean-Louis PROT, à l'âge de 83 ans.
 Le 5 octobre :
 Brigitte RAMEY, à l'âge de 68 ans.

NAISSANCES :

- Le 28 juillet à Saint-Malo :
 Léna LABBE
 Le 9 septembre à Saint-Malo :
 Alana MERCIER
 Le 29 septembre à Plérin-sur-Mer :
 Iris BROUARD

MARIAGE :

- Le 29 juillet :
 Mathieu BOUTHENET et Florence CICCOTTO
 Le 9 août :
 Julien PILATI et Laëtitia DE BOUTEILLER
 Le 19 août :
 Cyril DENIS et Jenifer SIMON
 Le 2 septembre :
 Kylian PIERRE et Chloé L'HOMME

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 022 237 23 C0011	Maison individuelle	La Flouriais
PC 022 237 22 C0013	Pavillon individuel	7 Avenue des Erables
PC 022 237 22 C0015	Hangar de stockage	Les Trois Croix
PC 022 237 22 C0017	Maison individuelle	83 la Flouriais
PC 022 237 22 C0018	Carport, abri de jardin	2 Les Tertres

TRAVAUX

La phase finale du **lotissement du Guébriand** est en cours avec la mise en place de l'éclairage public, de la voirie définitive (enrobé) et la fin de la mise en place des espaces verts après avoir rencontré les habitants.

Pour le **lotissement Le Clos de la Guérande**, la réception de la 1ère phase des travaux aura lieu le 6 novembre et nous permet la mise en vente des lots au prix de 85 euros le m2. Il nous reste encore quelques lots à vendre (renseignements à la Mairie).



Les travaux du restaurant scolaire avancent normalement, nous sommes arrivés à la phase couverture et mise en place des huisseries. Il sera hors d'eau et hors d'air en fin d'année. La livraison est toujours prévue courant 3ème trimestre 2024.



Le programme voirie 2023 a été réalisé par Dinan agglomération avec l'application d'un bi-couche à partir d'Yriac.

La commission travaux a aussi réfléchi à quelques améliorations sur l'espace accueil de l'étang du Guébriand ainsi que sur l'espace garderie.



Marcel,
Ces quelques lignes pour te dire un grand Merci.

Tu avais 2 familles, la première est celle que tu aimais, Nicole, tes 3 enfants et tes petits-enfants. La seconde est la famille du football. Tu étais passionné et tu es resté fidèle à tes 3 clubs de cœur. Le 1er pour lequel tu as beaucoup donné est l'Hermine de Pluduno.

Dans les années 70, tu étais déjà dans l'encadrement des équipes de jeunes nouvellement créées. Tu as soutenu les équipes que tu encadrais quels que soient leurs résultats et toujours avec la bienveillance qui était la tienne.

Puis, tu as intégré le bureau pendant plusieurs années avant de prendre la présidence. Tu as fait 2 mandats de 3 ans. Après le dernier, tu as décidé de prendre un peu de repos.

Pendant ces quelques années, tu as manqué très peu de matchs. Tu venais nous soutenir sur le bord du terrain à domicile comme à l'extérieur.

L'Hermine a fusionné avec l'AS Créhen il y a 10 ans. Tu as tout de suite adhéré au projet et voici ton 2ème club de cœur, le Val d'Arguenon football Pluduno-Créhen. L'AS Créhen est d'ailleurs le club où tu as commencé ta carrière de joueur.

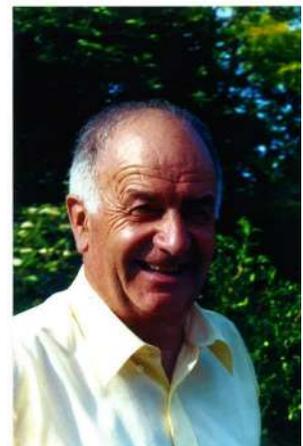
Tu nous as proposé à nouveau ton aide à l'organisation de notre tournoi sur le stade du Bois es Fesnes. En parallèle du tournoi de football.

Tu as géré comme à ton habitude d'une main de maître l'organisation du tournoi de boules.

Ton 3ème club de cœur est le Stade Rennais. Là, tu n'étais que supporter. C'est au stade route de Lorient que tu accompagnais tes amis pour soutenir les Rouges et Noirs. Puis, tes enfants t'ont accompagné et ont à leur tour pris le virus rennais.

Les joueurs, les dirigeants et les supporters te disent de nouveau MERCI pour toutes ces années où tu as donné de ton temps sans compter à l'Hermine et au Val d'Arguenon.

Pour résumé, Marcel, en quelques mots, je dirai : Gentillesse, dévouement, bienveillance, honnêteté, calme.



Daniel Cotin, Philippe Nicolas co-présidents

DATES A RETENIR



Vendredi 3 novembre
Conférence fibre optique
20h - Salle polyvalente

Samedi 11 novembre
COMMEMORATION
Fin de la Guerre 14-18
Rendez-vous à la Mairie à 11 heures

Dimanche 19 Novembre
Salon du livre
Culture et loisirs

Samedi 25 novembre
Soirée bretonne
Culture et loisirs

Les 2 et 3 décembre
MARCHE DE SAINT NICOLAS -
Comité de Jumelage

Vœux du Maire
Vendredi 12 janvier
19h - Salle polyvalente

PLUDUNO
VENDREDI 24 NOVEMBRE
VENTE DE TERRINE
DE SANGLIER

A réserver au plus tard le 18 novembre
A récupérer dès 17h au local des chasseurs
rue du val

- BARQUETTE DE ENVIRON 500grs 5€
- BARQUETTE DE ENVIRON 1KG 10€

S. Douzamy 06.63.54.34.73
A Gaillet 06.07.29.13.18

AS d'ARGUENON FOOTBALL
CREHEN PLUDUNO
PLUDUNO
SALLE POLYVALENTE

Vendredi 10 novembre 19h

PORC SHANGHAI

La part -12 ans
12 € 8 €

A emporter 10 €

Inscriptions au 06 19 28 97 21
avant le 5 novembre

PLUDUNO Dimanche 19 NOVEMBRE
Salle polyvalente 10 h/18 h

13^e SALON du LIVRE
en présence des auteurs
Idées cadeaux Dédicaces

romans jeunesse littérature enfantine documentaires romans biographie autobiographies poésie imaginaire

Contact : 06 07 855802
Organisation : Culture & Loisirs - Pluduno

ENTRÉE GRATUITE

PLUDUNO Samedi 25 NOVEMBRE
Salle polyvalente 19h

SOIRÉE BRETONNE

REPAS Galettes / Crêpes
DANSES TRADITIONNELLES

avec ASTEURE KEROUZ ARGUERANCE

15€ uniquement sur réservation
avant le samedi 10 novembre
02 96 84 26 06 / 06 72 32 35 43
Organisation : Culture & loisirs « Danses bretonnes »

PLUDUNO Centre bourg
Marché de la Saint-Nicolas

3 & 4 décembre de 10h à 18h

Chalets traditionnels en bois
Produits alsaciens
Artisanat
fin chaud - Salon de thé

6h Visite de saint Nicolas

Organisation : Comité de jumelage